

Troyes



ACCUEIL DE LOISIRS VASSAULES

PROJET PÉDAGOGIQUE
VACANCES D'ÉTÉ DU 7 JUILLET
AU 29 AOUT 2025

*L'histoire à
travers le
temps !*



Sommaire

| | |
|--|------------------------------------|
| Préambule | 3 |
| Le projet éducatif de la ville de Troyes | 3 |
| Objectifs retenus | 4 |
| Mise en place et évaluation | Erreur ! Signet non défini. |
| Fonctionnement des accueils de Loisirs | 5 |
| L'inscription en Accueil de Loisirs | Erreur ! Signet non défini. |
| L'Accueil de Loisirs des Vassales | 7 |
| Localisation | 7 |
| Présentation des lieux | 8 |
| Sorties, déplacements, transports | 10 |
| La santé | 10 |
| Les moyens | 12 |
| Les directeurs/trices | 12 |
| Les animateurs/trices | 13 |
| Les normes d'encadrements | 13 |
| Evaluations / bilans | 14 |
| L'évaluation des animations | 14 |
| L'évaluation des équipes | 14 |
| L'évaluation du projet | Erreur ! Signet non défini. |
| Annexes | 15 |
| ○ plannings | 15 |
| ○ note de service liée à l'encadrement | 15 |
| ○ note de service liée aux déplacements | 15 |

Préambule

La Ville de Troyes est située au cœur de la Champagne méridionale, dans le département de l'Aube, au sud-est de Paris (1h 30) et au carrefour d'axes routiers et autoroutiers.

Troyes est une ville accueillante, attrayante à taille humaine (60 750 habitants – INSEE 2014), située au centre de la communauté d'agglomération, Troyes Champagne Métropole, de 168 350 habitants.

Le présent projet pédagogique est élaboré par les directeurs des accueils de loisirs en partenariat avec les animateurs, en référence au projet éducatif de la Ville de Troyes.

Il doit permettre de répondre précisément aux questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des accueils de loisirs, indique les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre ainsi que les choix pédagogiques choisis par l'équipe.

Le projet éducatif de la ville de Troyes

Au travers d'un projet éducatif ambitieux, les accueils de loisirs de la Ville de Troyes s'engagent à mettre en place des activités éducatives de qualité à destination de tous les enfants. *(Extrait du Projet Educatif de la Ville de Troyes)*

La ville de Troyes place l'enfant au cœur de la réflexion éducative. La Convention Internationale des Droits de l'enfant avec son article 29 donne ainsi un cadre général de référence en la matière, sur lesquels les équipes pédagogiques doivent s'appuyer

- **Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant** et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ;
- **Inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales**, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies ;
- **Inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de son identité**, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne ;
- **Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre**, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone ;
- **Inculquer à l'enfant le respect du milieu naturel.**
- **Favoriser l'autonomie, l'acquisition de l'autonomie et la responsabilisation** : en suscitant le désir de connaissance et de savoir-faire, en favorisant l'expression et la confrontation d'idées, en rendant les enfants acteurs du quotidien et des animations.

Objectifs retenus

L'accueil de Loisirs des Vassaulles s'attache à favoriser la vie en collectivité afin de permettre aux enfants de plus de 6 ans de vivre des temps de loisirs et de vacances conviviaux. L'espace est particulièrement adapté à cette tranche d'âge et permet la mise en place d'activités tant artistiques, créatives que sportives. L'ouverture vers les autres est au centre des préoccupations de l'équipe d'animation qui œuvre pour le « vivre ensemble ».

Pour ces vacances d'été 2025, nous avons retenu l'objectif éducatif : « **préparer les enfants à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre** », dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone.

En effet, nous avons pu constater au sein de l'accueil de loisirs parmi les enfants accueillis un écart significatif entre tranches d'âge, dont 80% des enfants âgés entre 6 et 8 ans. De plus, une méconnaissance de l'autre demeure présente (origine culturelle, sociale...). Enfin étant un accueil de loisirs favorisant l'inclusion, nous trouvons important d'apporter aux enfants un esprit de compréhension et d'acceptation

Ipsa facto, nous sommes partis sur l'objectif de développer des compétences sociales et émotionnelles ainsi qu'éveiller les enfants à la citoyenneté. En effet, nous souhaitons apprendre à chaque enfant des notions de respect en lui permettant de s'exprimer et écouter les autres, favoriser la rencontre et le partage.

Nous évaluerons ces objectifs en donnant un temps de parole et d'écoute pour chaque enfant désireux de s'exprimer. Les temps de partage tout au long (à l'arrivée de l'enfant, avant le repas, pendant le goûter) de la journée seront maintenus (comment vas-tu ? ; comment s'est passé ton activité ? ; As-tu aimé ta journée ?). Nous évaluerons également si les incompréhensions et conflits entre enfants diminuent. Enfin, nous mettrons en place un conseil d'enfant, élaborons une charte de bonne conduite mais aussi développerons des cercles de paroles.

Pour cela, en abordant le thème de l'histoire, les enfants vont pouvoir découvrir l'évolution de l'Homme dans la société à travers différentes périodes mais également ses « combats » pour ses droits. Ils pourront aussi comprendre les sociétés leur permettant de mieux appréhender les enjeux contemporains, se situer et construire le monde de demain.



Fonctionnement des accueils de Loisirs

L'inscription à l'Accueil de Loisirs est possible pour tout enfant mineur, scolarisé et âgé de trois ans minimums dans le trimestre qui suit le 1er jour de fréquentation de l'accueil de loisirs et douze ans maximum au 31 août de l'année en cours.

L'inscription pour les vacances se fait au moyen du dossier également valable pour la restauration scolaire, l'accueil et les activités périscolaires. Il est disponible sur le portail famille.troyes.fr, dans les accueils de loisirs, à l'Espace Audiffred ou dans les maisons de quartiers.

L'organisation des A.L. nécessitant notamment la mobilisation d'animateurs pour l'encadrement des enfants et le cas échéant l'organisation du transport, pour chaque période, une date limite d'inscription est arrêtée :

- Mercredi : au plus tard 7 jours calendaires pleins avant la fréquentation (extrait du règlement intérieur art.3)

Pour les enfants ne fréquentant pas une école maternelle ou élémentaire publique Troyenne, un certificat de scolarité est nécessaire.



Ville de Troyes - Tarifs 2024

applicables à compter pour l'année scolaire 2024-2025 (sauf dispositions particulières)

| ACCUEILS DE LOISIRS 3 à 12 ans | | | | | | |
|---|-------------------|---------|-------------------|-------------|--|-------------|
| Désignation des tarifs | | | Tarifs en vigueur | | Tarifs applicables pour l'année scolaire 2024-2025 (sauf dispositions particulières) | |
| | | | Troyens | Non Troyens | Troyens | Non Troyens |
| 3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée avec repas | | | | | | |
| | Quotient familial | | | | | |
| 0 € | à | 300 € | 5,50 | 6,00 | 5,50 | 6,00 |
| 301 € | à | 500 € | 6,60 | 7,20 | 6,60 | 7,20 |
| 501 € | à | 700 € | 7,90 | 8,60 | 7,90 | 8,60 |
| 701 € | à | 900 € | 10,30 | 11,30 | 10,30 | 11,30 |
| 901 € | à | 1 100 € | 15,40 | 16,80 | 15,40 | 16,80 |
| 1 101 € | et | plus | 18,50 | 20,10 | 18,50 | 20,10 |
| 3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée sans repas | | | | | | |
| | Quotient familial | | | | | |
| 0 € | à | 300 € | 4,10 | 4,50 | 4,10 | 4,50 |
| 301 € | à | 500 € | 4,95 | 5,40 | 4,95 | 5,40 |
| 501 € | à | 700 € | 5,90 | 6,40 | 5,90 | 6,40 |
| 701 € | à | 900 € | 7,70 | 8,40 | 7,70 | 8,40 |
| 901 € | à | 1 100 € | 9,90 | 10,80 | 9,90 | 10,80 |
| 1 101 € | et | plus | 12,10 | 13,20 | 12,10 | 13,20 |
| 3 à 12 ans - Mercredis journée complète avec repas | | | | | | |
| | Quotient familial | | | | | |
| 0 € | à | 300 € | 5,50 | 6,00 | 5,50 | 6,00 |
| 301 € | à | 500 € | 6,60 | 7,20 | 6,60 | 7,20 |
| 501 € | à | 700 € | 7,90 | 8,60 | 7,90 | 8,60 |
| 701 € | à | 900 € | 10,30 | 11,20 | 10,30 | 11,20 |
| 901 € | à | 1 100 € | 15,40 | 16,80 | 15,40 | 16,80 |
| 1 101 € | et | plus | 18,50 | 20,10 | 18,50 | 20,10 |
| 3 à 12 ans - Mercredis journée complète sans repas | | | | | | |
| | Quotient familial | | | | | |
| 0 € | à | 300 € | 4,10 | 4,50 | 4,10 | 4,50 |
| 301 € | à | 500 € | 4,95 | 5,40 | 4,95 | 5,40 |
| 501 € | à | 700 € | 5,90 | 6,40 | 5,90 | 6,40 |
| 701 € | à | 900 € | 7,70 | 8,40 | 7,70 | 8,40 |
| 901 € | à | 1 100 € | 9,90 | 10,80 | 9,90 | 10,80 |
| 1 101 € | et | plus | 12,10 | 13,20 | 12,10 | 13,20 |
| 3 à 12 ans - Mercredis - en 1/2 journée sans repas | | | | | | |
| | Quotient familial | | | | | |
| 0 € | à | 300 € | 2,20 | 2,40 | 2,20 | 2,40 |
| 301 € | à | 500 € | 2,60 | 2,90 | 2,60 | 2,90 |
| 501 € | à | 700 € | 3,30 | 3,60 | 3,30 | 3,60 |
| 701 € | à | 900 € | 4,40 | 4,80 | 4,40 | 4,80 |
| 901 € | à | 1 100 € | 6,30 | 6,70 | 6,30 | 6,70 |
| 1 101 € | et | plus | 6,60 | 7,20 | 6,60 | 7,20 |

Les tarifs sont applicables pour l'année scolaire 2024-2025



L'Accueil de Loisirs des Vassaules

Localisation

Accueil de Loisirs des Vassaules
6 Rue des Vassaules
10 000 TROYES
06.46.54.19.55



L'Accueil de Loisirs se situe dans le secteur Nord-est de la ville.

La ligne N°3 de la TCAT dispose d'un arrêt proche sur l'axe pénétrant Chomedey-Vanier.

L'Accueil de Loisirs est fréquenté par un public majoritairement issu du quartier des Vassaules.

Fonctionnement

Pendant les vacances d'été, l'Accueil de Loisirs
Fonctionne du 07 juillet 2025 au
29 août 2025 de 7h30 à 18h15

Le type d'accueil proposé est le suivant :

- - Accueil en journée complète sans repas

Les enfants sont accueillis :

- de 7h30 à 12h00

avec possibilité d'arrivée échelonnée jusqu'à 9h15

- et de 13h30 à 18h15

avec possibilité de départ échelonné à partir de 17h00.

- - Accueil en journée complète avec repas

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h15

avec possibilité d'arrivée échelonnée jusqu'à 9h15

Et de départ échelonné à partir de 17h00



L'ACCUEIL DE LOISIRS DES VASSAULES...

...s'attache à favoriser la vie en collectivité afin de permettre aux enfants de plus de 6 ans de vivre des temps de loisirs et de vacances conviviaux. L'espace est particulièrement adapté à cette tranche d'âge et permet la mise en place d'activités tant créatives que sportives. L'ouverture vers les autres est au centre des préoccupations de l'équipe d'animation qui œuvre pour le « vivre ensemble ».

Présentation des lieux

Les familles sont accueillies au sein d'un vaste hall, destiné également à l'affichage.
Ce dernier dessert des espaces mutualisés.

Au rez-de-chaussée :

- un bureau
- une grande salle d'activité, lieu pour les temps de rassemblement, activités et jeux et espace de jeux symboliques, d'imagination et de construction
- une salle d'activité créative
- une salle de relaxation
- une salle de rangement pour le matériel pédagogique
- une cuisine avec point d'eau
- des sanitaires enfants et adultes

Des escaliers et un ascenseur permettent d'atteindre le premier étage.

A l'étage :

- une salle d'activités
- une salle de « danse » avec parquet et miroir aux murs pour les ateliers d'expression, de scènes ou pour un temps calme/repos
- une salle animateur

Un espace extérieur clos, avec un préau est à disposition du groupe pour des activités extérieures.

La restauration collective est organisée dans le restaurant scolaire de l'école Preize.
Le parc et le gymnase des Vassaules sont à proximité.



Journée type à l'accueil de loisirs Vassaulles

07h30 - 09H15

Accueil échelonné des enfants

- Installation des salles
- des coins et jeux libres

11H30 - 13H30

- Rangement et retour au calme
- Temps de repas
- Jeux libres

9H15 - 11H30

Rangement des activités du temps d'accueil

- Séparation des tranches d'âges
- Organisation et lancement de la journée, des activités

Activités Evènements Sorties

13H30 - 16H15

Temps calme

Activités Evènements Sorties

16H15 -17H00

- Retour au calme
- Goûter
- Retour sur la journée

Sorties, déplacements, transports

En ce qui concerne les sorties et les déplacements, ils doivent s'accompagner systématiquement d'une fiche de sortie (voir livret du directeur et de l'animateur) mentionnant le nom de l'AL, son adresse, le numéro de téléphone de la direction, quel que soit la destination et la distance.

Dans le cadre de transport d'enfants dans un véhicule de 7 ou 9 places, le conducteur doit être accompagné par un animateur pour un trajet supérieur à 20 kilomètres.

Un trajet ne pourra excéder 2 heures, quel que soit le mode de transport.

Les enfants seront comptés et identifiés à chaque montée et descente de véhicule.

Dans le cadre de l'utilisation des transports en commun, les équipes d'animation devront être particulièrement vigilantes et attentives à éviter les périodes de fortes affluences et les mouvements de foule, et ajusteront en conséquence, la répartition des groupes :

Ils ne devront pas excéder 24 enfants pour les plus de 6 ans et autant que possible répartis en 2 groupes pour chaque tranche d'âge.

Un signe distinct pour chacun d'eux est obligatoire (ex : casquettes, foulards, gilets...).

Les prescriptions spécifiques à l'encadrement des mineurs émises par l'organisateur sont affichées dans le bureau du directeur notamment sous forme de note de service.



La santé

L'animateur doit assurer la sécurité morale, physique et affective pour chaque enfant.

Fiche sanitaire



Pour toute inscription sur un temps d'accueil de la collectivité une fiche sanitaire individuelle obligatoire sera remplie par la famille. Elle précise les renseignements médicaux de l'enfant, et la mention des vaccins obligatoires (décret n 2018-42 du

25 janvier 2018).

En cas de contre-indication pour la réalisation d'une activité, celle-ci doit être attestée par un certificat médical.

Médicaments/PAI

Le personnel d'animation ou encadrant n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants sauf si le traitement est intégré à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) qui a pour but de faciliter l'accueil au quotidien d'un enfant atteint de troubles de la santé ou de handicap. Il est établi par un médecin, à l'initiative des parents, est connu de tous les acteurs qui s'occupent de l'enfant et permet de déterminer les modalités d'accueil de l'enfant.



Sur tous les temps d'accueil, la prise de médicaments est soumise à l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé.

Pharmacie et déplacement

Sur tous les lieux d'accueil, il doit y avoir une ou plusieurs pharmacie(s) fixe(s) ou portable(s) (à utiliser lors de tous les déplacements). À chaque déplacement, il est demandé aux animateurs et aux enfants de mettre un gilet pour que le groupe soit vu par tous les autres usagers de la route.

Départ raison de santé

Lorsqu'un enfant présente des symptômes ou en cas d'accident le responsable légal est alerté. Il lui est demandé de venir chercher l'enfant et lui sera demandé de remplir un document qui stipule que le responsable légal reprend son enfant.

Accidents et déclarations d'accident

L'animateur ou témoin de l'accident contacte le 15 ou le 18. Pour le périscolaire centre de loisirs : le directeur du centre contactera les parents pour les prévenir. C'est le directeur qui remplit la déclaration d'accident directement.

Consignes d'incendie et PPMS

Sur chaque école, dans le classeur du Périscolaire et AL se trouve les consignes en cas d'incendie et le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Ces documents expliquent les conduites à tenir dans ces cas d'urgence, ils doivent être lus, expliqués et maîtrisés par l'encadrant.

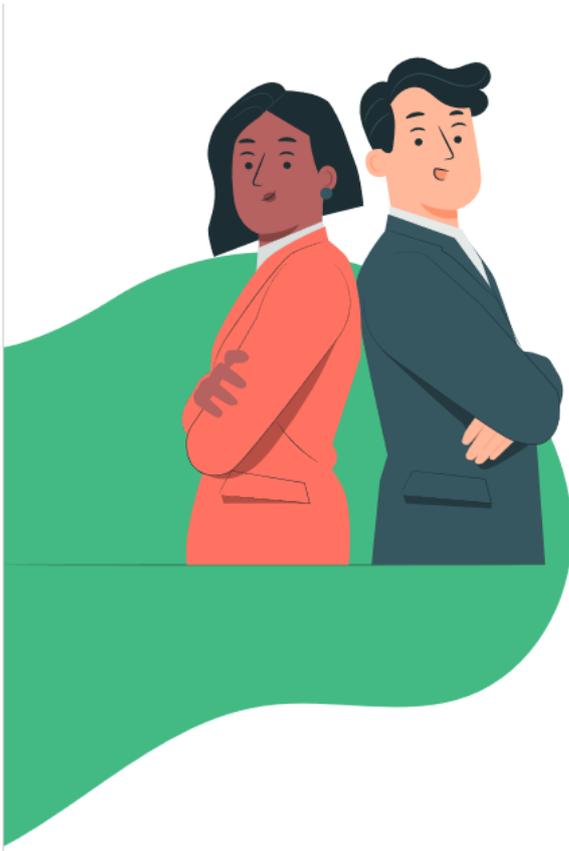


Les moyens

Les directeurs/trices

La direction de l'Accueil de Loisirs est assurée par une personne permanente de la Ville de Troyes.

L'équipe pédagogique est essentielle pour mettre en œuvre une démarche éducative centrée sur les droits de l'enfant, cela joue un rôle central dans la gestion et la direction des accueils.



L'élaboration et la conduite du projet pédagogique :

Garant des orientations éducatives, ils veillent à ce que les principes et objectifs éducatifs soient respectés et appliqués. En collaboration avec l'équipe d'animation, ils développent et mettent en œuvre un projet pédagogique adapté aux besoins des enfants.

La gestion réglementaire et administrative :

Toutes les normes de sécurité, procédures et réglementations sont strictement respectées pour garantir la sécurité des enfants et de l'équipe d'animation. Ils s'occupent des aspects administratifs, comme la gestion des présences et des documents nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil.

L'animation de l'équipe pédagogique :

En coordonnant, animant et formant l'équipe, ils favorisent une bonne dynamique de groupe et un travail collaboratif.

La prise en compte de l'enfant dans sa globalité :

Ils mobilisent tous les acteurs nécessaires pour la prise en charge de l'enfant. La communication avec les familles : interlocuteurs privilégiés, ils assurent une communication fluide et de qualité

Ils garantissent la sécurité physique et morale des enfants

accueillis, met en œuvre les projets du Service Enfance Jeunesse, veille au bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion humaine, administrative, matérielle et financière.



Les animateurs/trices

Ils sont au cœur de l'interaction avec les enfants et jouent un rôle crucial dans leur épanouissement.



Assurer la sécurité physique et affective des enfants :

En respectant toutes les réglementations en vigueur, lors de tous les temps de la journée.

Conduire des activités :

En élaborant et animant des activités en accord avec les objectifs du projet pédagogique, favorisant le développement des enfants.

Engager une démarche pédagogique :

Par leur présence active et leurs interactions ils créent un environnement de confiance, adoptent des attitudes pédagogiques variées pour accompagner les enfants vers une plus grande indépendance et autonomie en les encourageant à prendre des initiatives, à faire des choix et à participer activement aux décisions de groupe.

L'animateur relai au sein des écoles assure la liaison, la remontée d'information entre les animateurs sur site et le coordonnateur référent

Savoirs

Connaissance des projets éducatifs et pédagogiques.

Connaissance de la réglementation, liée à la sécurité et l'encadrement des publics (voir fiches « mémos » affichées dans vos structures (déplacements, activités spécifiques ...) et en annexes.

Connaissances des enfants (besoins et possibilités physiques, intellectuelles, sociales, rythme biologique).

Connaissance de l'organisation (règlement intérieur, vie quotidienne, travail en équipe ...).

Savoir-être

Être un adulte référent :

- Attitude appropriée et comportement exemplaire
- Tenue vestimentaire adaptée
- Langage adapté
- Cohérence dans les attitudes bienveillance et respect des règles et des personnes

Être réactif et à l'écoute :

- Adaptabilité
- Analyse de situation
- Prise de recul
- Capacité à se remettre en question

Être en capacité de communiquer et d'informer avec les enfants, avec l'équipe, en direction des familles, avec les partenaires.

Faire preuve d'initiative et d'autonomie en étant force de proposition.

Participer aux temps de préparation, de formation, d'échange de pratique.

Savoir-faire

Proposer 1 activité en rapport avec le projet pédagogique en prenant en compte les besoins et attentes des publics.

Préparer 1 animation adaptée au milieu, au public, aux règles de sécurité (prévoir le matériel, réaliser 1 fiche d'activité).

Animer en donnant du sens à l'activité, en suscitant l'implication du public, en transmettant des consignes claires, en veillant au respect des règles de sécurité et du matériel, en s'adaptant aux imprévus.

Encadrer 1 groupe lors des différents temps de la journée (adapter ses méthodes pédagogiques, savoir gérer les conflits).

Clôturer son activité (ranger, évaluer son intervention).

S'investir dans sa structure en construisant une relation de qualité avec les enfants, en participant activement au fonctionnement de l'équipe pédagogique.

La Ville de Troyes préconise :

- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans pendant les vacances

Un animateur en plus peut être positionné sur chaque accueil de loisirs, en fonction des besoins d'accompagnement.

Voir note de service liée aux déplacements (en annexe).



Evaluations / bilans

Les familles sont invitées, régulièrement, à donner leur avis, grâce à un questionnaire proposé via le portail famille.

L'évaluation des animations

A la fin de chaque journée, les enfants sont invités, de manière anonyme, à évaluer celle-ci grâce à des outils adaptés. Cette démarche consiste à mesurer et à analyser les effets d'une action afin entre autres d'aider à la décision. Elle permet, par exemple, de mieux comprendre les raisons des difficultés ou les facteurs de réussite.

L'évaluation des équipes

Tout au long de l'année, les directeurs(trices) des accueils de loisirs organisent des réunions afin d'exposer aux animateurs(trices) le projet, de concevoir les plannings d'activités, de réfléchir sur des pratiques professionnelles et sur des situations précises, de faire le bilan de nos actions, d'améliorer les conditions d'accueil.

Annexes

- plannings
- note de service liée à l'encadrement
- note de service liée aux déplacements



Troyes



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour Du 07 au 11 juillet 2025



Accueil de loisirs Vassaules
6 rue des Vassaules
06 46 54 19 55
10000 TROYES
7h30 - 18h15



L'histoire à travers le temps : Préhistoire

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

| Lundi 07/07 | Mardi 08/07 | Mercredi 09/07 | Jeudi 10/07 | Vendredi 11/07 |
|--|--|--|---|---|
| <p>Jeux de connaissance A la découverte de la préhistoire ! (Activité culturelle)</p> | <p>La fresque préhistorique (Activité manuelle)</p> <p>L'art préhistorique (Activité culturelle)</p> <p>Défis collectifs et sportifs ! (Activité sportive)</p> | <p>Jeune citoyen..demain c'est maintenant ! (Activité citoyenne)</p> <p>Visite au musée Saint Loup (secteur archéologie)</p> <p>Initiation Canoë Kayak</p> | <p>L'art préhistorique (Activité culturelle)</p> <p>Défis collectifs et sportifs ! (Activité sportive)</p> <p>Apprenons plus sur toi (Activité citoyenne)</p> | <p>Le grand quiz historique genre HISTORIQUE ! (Activité culturelle)</p>  |
| <p>Créons ensemble notre accueil de loisirs</p> <p>Jeux de coopération (Activité sportive)</p>  | <p>Apprenons plus sur toi (Activité citoyenne)</p> <p>Et si on faisait trempette ..profitons de nos jeux d'eau</p> <p>Initiation natation</p> | <p>Manny et Sid nous rendent visite (Activité culturelle)</p> <p>La fresque préhistorique (Activité manuelle)</p>  | <p>Initiation natation</p> <p>Notre devise, notre drapeau et notre hymne (Activité manuelle)</p> <p>Et si on faisait trempette ..profitons de nos jeux d'eau</p> | <p>Débat philo... mes idées comptent ! (Activité citoyenne)</p> <p>Et si on faisait trempette ..profitons de nos jeux d'eau</p> <p>Visite à la médiathèque Jacques Chirac</p> |



Troyes



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour Du 14 au 18 juillet 2025

L'histoire à travers le temps : Moyen âge



Accueil de loisirs Vassaules
6 rue des Vassaules
06 46 54 19 55
10000 TROYES
7h30 – 18h15



Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

| Lundi 14/07 | Mardi 15/07 | Mercredi 16/07 | Jeudi 17/07 | Vendredi 18/07 |
|---------------------|---|---|--|---|
| <p>Jour férié !</p> | <p>Jeux de connaissance A la découverte du moyen âge ! (Activité culturelle)</p> | <p>Jeune citoyen...demain c'est maintenant ! (Activité citoyenne) Visite au musée Saint Loup (secteur moyen âge) Initiation Canoé Kayak</p> | <p>Notre devise, notre drapeau et notre hymne (Activité manuelle) Défis collectifs et sportifs ! (Activité sportive) Visite au parc de Fouchy</p> | <p>L'art au moyen âge (Activité culturelle) La fresque du moyen âge (Activité manuelle) Le grand quiz historique genre HISTORIQUE ! (Activité culturelle)</p> |
| | <p>Créons ensemble notre accueil de loisirs Jeux de coopération (Activité sportive) Initiation natation</p> | <p>Jeux de balle (Activité sportive) Défis collectifs et sportifs ! (Activité sportive) L'art au moyen âge (Activité culturelle)</p> | <p>Initiation lutte (Activité sportive) Et si on faisait trempette ..profitons de nos jeux d'eau Initiation natation Le théâtre des émotions</p> | <p>Débat philo... mes idées comptent ! (Activité citoyenne) Jeux de balle (Activité sportive) Rencontre intergénérationnelle chez nos amis de la RPA Chèvrefeuilles</p> |



Troyes



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour Du 21 au 25 juillet 2025



Accueil de loisirs Vassaulles
6 rue des Vassaulles
06 46 54 19 55
10000 TROYES
7h30 – 18h15



L'histoire à travers le temps : Epoque contemporaine

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

| Lundi 21/07 | Mardi 22/07 | Mercredi 23/07 | Jeudi 24/07 | Vendredi 25/07 |
|--|---|--|--|--|
| <p><i>Jeux de connaissance</i></p> <p><i>A la découverte de l'époque contemporaine !</i> (Activité culturelle)</p> <p>Initiation escalade</p> | <p><i>La fresque de l'époque contemporaine</i> (Activité manuelle)</p> <p><i>L'art de l'époque contemporaine</i> (Activité culturelle)</p> <p><i>Défis collectifs et sportifs !</i> (Activité sportive)</p> | <p>Accueil de nos amis de la fondation « partage et vie » de Lusigny</p> <p>Initiation Canoë Kayak</p> <p><i>Initiation lutte</i></p> <p><i>Je crée mon téléphone portable</i> (Activité manuelle)</p> | <p><i>L'art de l'époque contemporaine</i> (Activité culturelle)</p> <p><i>Je joue, je recycle</i> (Activité manuelle)</p> <p><i>Défis collectifs et sportifs !</i> (Activité sportive)</p> | <p><i>Je m'exprime en peinture</i> (Activité manuelle)</p> <p><i>Je crée mon téléphone portable</i> (Activité manuelle)</p> <p><i>Le grand quiz historique genre HISTORIQUE !</i> (Activité culturelle)</p> |
| <p><i>Créons ensemble notre accueil de loisirs</i></p> <p><i>Jeux de coopération</i> (Activité sportive)</p> | <p>Initiation escalade</p> <p><i>Je m'exprime en peinture</i> (Activité manuelle)</p> <p><i>Et si on faisait trempette ..profitons de nos jeux d'eau</i></p> | <p><i>Le sport en création</i> (Activité manuelle)</p> <p><i>Je joue, je recycle</i> (Activité manuelle)</p> <p>Visite à la médiathèque Jacques Chirac</p> | <p>Initiation natation</p> <p><i>Enigma</i> (Grand jeu)</p> <p><i>Athlétisme</i> (Activité sportive)</p> <p><i>Le sport en création</i> (Activité manuelle)</p> | <p><i>Débat philo. ... mes idées comptent !</i> (Activité citoyenne)</p> <p><i>Athlétisme</i> (Activité sportive)</p> <p><i>Et si on faisait trempette ?!</i></p> <p><i>Et si on faisait trempette ..profitons de nos jeux d'eau</i></p> |



Troyes



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour Du 28 juillet au 01 août 2025

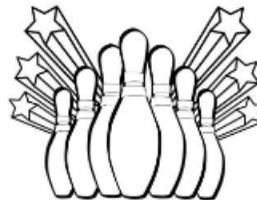
L'histoire à travers le temps : Futur



Accueil de loisirs Vassaules
6 rue des Vassaules
06 46 54 19 55
10000 TROYES
7h30 – 18h15



Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

| Lundi 28/07 | Mardi 29/07 | Mercredi 30/07 | Jeudi 31/07 | Vendredi 01/08 |
|--|--|--|--|---|
| <p><i>Jeux de connaissance</i></p> <p><i>A la découverte du futur !</i> (Activité culturelle)</p>  | <p><i>La fresque du futur</i> (Activité manuelle)</p> <p><i>Créons notre art</i> (Activité artistique)</p> <p><i>Défis collectifs et sportifs !</i> (Activité sportive)</p> | <p><i>Jeune citoyen...demain c'est maintenant !</i> (Activité citoyenne)</p> <p><i>Je crée mon avatar</i></p> <p><i>Visite du parc Fouchy</i></p> | <p><i>Créons notre art</i> (Activité artistique)</p> <p><i>Script ton jeu</i> (Activité artistique)</p> <p><i>Je crée mon avatar</i> (Activité artistique)</p> | <p><i>L'art numérique</i></p> <p><i>Sketchup</i> (Activité artistique)</p> <p><i>Le grand quiz historique genre HISTORIQUE !</i> (Activité culturelle)</p> |
| <p><i>Créons ensemble notre accueil de loisirs</i></p> <p><i>Jeux de coopération</i> (Activité sportive)</p>  | <p><i>Initiation natation</i></p> <p><i>L'art numérique</i> (Activité culturelle)</p> <p><i>Atelier informatique</i> (Activité culturelle)</p> <p><i>Parcours spatiaux</i> (Activité sportive)</p> | <p><i>Jouons au Games Factory ... qui va être le meilleur strikeur !</i></p>  | <p><i>Initiation natation</i></p> <p><i>Je crée mon sport</i> (Activité sportive)</p> <p><i>Jeu du cyborg</i> (Activité sportive)</p> | <p><i>Débat philo... mes idées comptent !</i> (Activité citoyenne)</p> <p><i>Parcours spatiaux</i> (Activité sportive)</p> <p><i>Et si on faisait trempette ..profitons de nos jeux d'eau</i></p> |



Troyes



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour Du 11 au 15 Août 2025

L'histoire à travers le temps: Antiquité



Accueil de loisirs Vassaules
6 rue des Vassaules
06 46 54 19 55
10000 TROYES
7h30 – 18h15



Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

| Lundi 11/08 | Mardi 12/08 | Mercredi 13/08 | Jeudi 14/08 | Vendredi 15/08 |
|--|--|---|--|---|
| <p><i>Jeux de connaissance</i></p> <p><i>A la découverte de l'antiquité ! (Activité culturelle)</i></p>  | <p><i>La fresque de l'antiquité</i> (Activité manuelle)</p> <p><i>L'art antique</i> (Activité culturelle)</p> <p><i>Défis collectifs et sportifs !</i> (Activité sportive)</p> <p><i>Visite du parc Fouchy</i></p> | <p><i>Jeune citoyen..demain c'est maintenant ! (Activité citoyenne)</i></p> <p><i>Défis collectifs et sportifs !</i> (Activité sportive)</p> <p><i>Visite chez nos amis de l'accueil de loisirs Peltier pour découvrir les valeurs du sport</i></p> | <p><i>L'art antique</i> (Activité manuelle)</p> <p><i>Le grand quiz historique genre HISTORIQUE !</i> (Activité culturelle)</p>  | <p><i>Jour férié !</i></p>  |
| <p><i>Créons ensemble notre accueil de loisirs</i></p> <p><i>Jeux de coopération</i> (Activité sportive)</p> <p><i>Visite à la caserne des pompiers pour un atelier sur les gestes de 1^{er} secours</i></p> | <p><i>Concours de la plus belle pyramide</i></p> <p><i>Spartiate quel est votre nom ?? (Activité sportive)</i></p> <p><i>Initiation natation</i></p> | <p><i>Les jeux olympiques de l'antiquité (Activité sportive)</i></p>  | <p><i>Le théâtre des émotions</i> (Activité artistique)</p> <p><i>Débat philo... mes idées comptent ! (Activité citoyenne)</i></p> <p><i>Concours de la plus pyramide</i></p> <p><i>Initiation natation</i></p> | |



Troyes



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour Du 18 au 22 Août 2025

L'histoire à travers le temps : Temps modernes



Accueil de loisirs Vassaules
6 rue des Vassaules
06 46 54 19 55
10000 TROYES
7h30 - 18h15



Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

| Lundi 18/08 | Mardi 19/08 | Mercredi 20/08 | Jeudi 21/08 | Vendredi 22/08 |
|--|---|---|---|--|
| <p><i>Jeux de connaissance</i> <i>A la découverte des temps modernes ! (Activité culturelle)</i></p>  | <p><i>La fresque des temps modernes (Activité manuelle)</i> Visite au musée d'art moderne <i>Je crée mon histoire sur le thème du voyage (Activité artistique)</i></p> | <p>Rencontre avec nos amis de l'accueil de loisirs Peltier pour découvrir les valeurs du sport au parc des Moulins <i>L'art symétrique (Activité culturelle)</i> Initiation Canoé Kayak</p> | <p><i>L'art des temps modernes (Activité culturelle)</i> <i>Je crée mon histoire sur le thème du voyage (Activité artistique)</i> <i>Défis collectifs et sportifs ! (Activité sportive)</i></p> | <p><i>Je m'exprime en peinture (Activité manuelle)</i> <i>L'art symétrique (Activité culturelle)</i> <i>Le grand quiz historique genre HISTORIQUE ! (Activité culturelle)</i></p> |
| <p><i>Créons ensemble notre accueil de loisirs</i> <i>Jeux de coopération (Activité sportive)</i> Visite à la caserne des pompiers pour un atelier sur les gestes de 1^{er} secours</p> | <p><i>Je m'exprime en peinture (Activité manuelle)</i> Initiation natation <i>Découverte de l'art autochtone (Activité culturelle)</i></p> | <p><i>Charlot nous rend visite (Activité artistique)</i> <i>Je crée mon histoire sur le thème du voyage (Activité artistique)</i> <i>Jeu de paume (Activité sportive)</i></p> | <p>Initiation natation <i>Défis dans ma ville</i></p>  | <p><i>Débat philo... mes idées comptent ! (Activité citoyenne)</i> Rencontre intergénérationnelle chez nos amis de la RPA Les Ormes Visite à la médiathèque Jacques Chirac</p> |



Troyes



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour Du 25 au 29 Août 2025

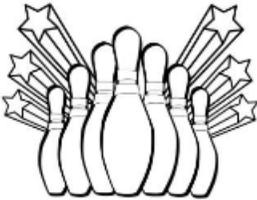
L'histoire à travers le temps : Futur



Accueil de loisirs Vassaulles
6 rue des Vassaulles
06 46 54 19 55
10000 TROYES
7h30 – 18h15



Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

| Lundi 25/08 | Mardi 26/08 | Mercredi 27/08 | Jeudi 28/08 | Vendredi 29/08 |
|--|---|--|---|--|
| <p><i>Jeux de connaissance</i></p> <p><i>A la découverte du futur !</i> (Activité culturelle)</p>  | <p><i>La fresque du futur</i> (Activité manuelle)</p> <p>Visite au musée Vauluisant</p> | <p><i>Jeune citoyen..demain c'est maintenant !</i> (Activité citoyenne)</p> <p><i>L'art numérique</i> (Activité artistique)</p> <p><i>Défis collectifs et sportifs !</i> (Activité sportive)</p> | <p><i>Créons notre art</i> (Activité artistique)</p> <p><i>Défis collectifs et sportifs !</i> (Activité sportive)</p> <p><i>Le théâtre des émotions</i> (Activité artistique)</p> | <p><i>Je crée mon avatar</i> (Activité artistique)</p> <p><i>Jeu du cyborg</i> (Activité sportive)</p> <p><i>Le grand quiz historique genre HISTORIQUE !</i> (Activité culturelle)</p> |
| <p><i>Créons ensemble notre accueil de loisirs</i></p> <p><i>Jeux de coopération</i> (Activité sportive)</p> <p>Initiation Canoë Kayak</p> | <p>Initiation natation</p> <p><i>Je crée mon avatar</i> (Activité artistique)</p> <p><i>Jeu du cyborg</i> (Activité sportive)</p> <p><i>Et si on faisait trempette ..profitons de nos jeux d'eau</i></p> | <p>Jouons au Games Factory ... qui va être le meilleur strikeur !</p>  | <p>Initiation natation</p> <p><i>Parcours spatiaux</i> (Activité sportive)</p> <p><i>Et si on faisait trempette ..profitons de nos jeux d'eau</i></p> | <p><i>Débat philo... mes idées comptent !</i> (Activité citoyenne)</p> <p><i>Je crée mon sport du futur</i> (Activité sportive)</p> <p><i>Bonne rentrée à tous !</i></p> |



NOTE DE SERVICE

- ☒ DGA
- ☒ DIRECTEURS Vie quotidienne, Enseignement-CmE, Administration pôle famille et proximité
- ☒ CHEFS DE SERVICE Affaires périscolaires, Affaires scolaires, Accueil enfance et jeunesse, Ressources, Animation de la vie sociale

à diffuser

à afficher

Service émetteur : Pôle famille et proximité

Troyes, le 27 septembre 2018

Diffusion DG le : 28 septembre 2018

OBJET : encadrement des mineurs

La Ville Troyes organise de nombreuses activités à destination des enfants et adolescents, public de mineurs dont l'accueil répond à une réglementation spécifique, requiert une attention particulière et exige une posture professionnelle exemplaire.

La présente note vise à rappeler les attendus en matière d'encadrement des mineurs dans le cadre des accueils de loisirs péri et extra-scolaires, garderies périscolaires, études, restauration scolaire, espaces intergénérationnels et activités ponctuelles.

Les missions des agents des services affaires périscolaires, affaires scolaires, accueil enfance et jeunesse, ressources et animation de la vie sociale les amènent de façon régulière ou plus ponctuelle (semaine de rentrée scolaire ou service minimum d'accueil) à encadrer des mineurs durant ces activités. La notion d'**encadrement recouvre toute situation conduisant à placer un groupe de mineurs sous la responsabilité d'un agent** qu'il s'agisse de surveillance, d'animation, d'activité pédagogique etc... **L'agent en charge d'un groupe de mineur est désigné dans la présente note par le terme encadrant.**

Conformément aux engagements de la Ville de Troyes, affichés dans le Projet Educatif de Territoire (PEdT) mais également en qualité de partenaire de l'UNICEF adhérente à la charte « Ville amie des enfants », le mineur doit être accueilli quel que soit le dispositif, la durée et les modalités, dans un cadre sécurisé et protecteur.

Il est par conséquent attendu **un encadrement attentif et bienveillant garantissant la sécurité physique, morale et affective de chacun.**

Par conséquent, il est demandé aux encadrants de se conformer en tous points aux attendus suivants :

- **Assurer** en toutes circonstances **une surveillance constante et active**, impliquant notamment la ponctualité de l'agent et de limiter l'usage du téléphone portable au seul usage professionnel,
- **Poser le cadre de chaque activité en expliquant les règles**, lesquelles doivent être constantes, adaptées au moment et à l'objectif,
- **Installer une communication respectueuse et positive** avec les enfants et les adolescents, indispensable à la construction du dialogue,
- **Adopter un comportement respectueux et non-discriminant** à l'égard de l'enfant et de l'adolescent, y compris lorsqu'il se situe dans une posture de non-respect des règles ou de provocation,
- **Proscrire toute familiarité** de langage, gestuelle ou relationnelle, et **sauf situation d'urgence**, veiller à ne jamais se trouver seul avec un enfant,
- **S'interdire et faire obstacle à toute forme de contrainte, menace ou intimidation.**

Les coordinateurs périscolaires, les directeurs d'accueil de loisirs et responsables d'espaces intergénérationnels veillent au respect de ces dispositions, ils peuvent être sollicités par les encadrants aussi souvent que nécessaire pour toute question ou appui technique. Ils mobiliseront le cas échéant leur chef de service.

Tout agent, quelle que soit fonction, témoin d'une situation ou dépositaire d'un témoignage de faits de nature à compromettre la sécurité physique, morale ou affective d'un mineur au sens de la présente note en informera sans délais son supérieur hiérarchique direct, ceci afin que l'intérêt des enfants et adolescents puisse être préservé et que des mesures correctrices puissent être mises en œuvre dans les plus brefs délais.

Je vous remercie de veiller à la stricte application de ces dispositions.

**Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services**

Yves Minck



Copie pour information :

Mesdames, Messieurs les élus de la municipalité

NOTE DE SERVICE

Yves Minck
Directeur Général des Services

- TCM
- VT
- DGA
- DIRECTEURS
- CHEFS DE SERVICE/D'ETABLISSEMENT

} du pôle
famille
et proximité

A diffuser à l'ensemble des agents

A afficher

Emetteur : Pôle Famille et Proximité

Troyes, le 12/07/19

Visa SG : n°16 EP

Diffusion DG le : 12/07/19

OBJET : Encadrement des mineurs en accueil de loisirs (AL)

La Ville de Troyes organise de nombreuses sorties à destination des enfants. Ce public de mineurs dont l'accueil répond à une réglementation spécifique, requiert une attention particulière et exige une posture professionnelle exemplaire.

La présente note de service vise à rappeler les attendus en matière d'encadrement des mineurs dans le cadre des accueils de loisirs Arnaud-Baltet, Louis-Dumont, Jules-Guesde, Marots, Point-du-Jour, René-Peltier, Sénardes et Vassaules, lors des sorties.

Les missions des agents du service accueil enfance et jeunesse et ressources en situation d'animation, les amènent de façon régulière à encadrer des mineurs en période péri et extra-scolaires.

Conformément aux engagements de la Ville de Troyes affichés dans le Projet Educatif de Territoire (PEDT) mais également en qualité de partenaire de l'UNICEF adhérente à la charte « Ville amie des enfants », le mineur doit être accueilli quel que soit le dispositif, la durée et les modalités, dans un cadre sécurisé et protecteur.

Il est par conséquent attendu un encadrement attentif et bienveillant garantissant la sécurité physique, morale et affective de chacun.

Ainsi, il est demandé à l'ensemble des agents, **lors des sorties**, de veiller à la mise en œuvre des points suivants :

- **Utilisation systématique de la fiche de sortie** ci-jointe, mentionnant le nom de l'AL, son adresse, le numéro de téléphone de la direction, quelle que soit la destination et la distance de sortie ;